MÉTADONNÉES

Stations du guide de consommation du poisson de pêche sportive

Description

Cette thématique, qui répertorie plus de 1 300 sites de pêche au Québec et près d'une quarantaine d'espèces de poisson, renseigne sur la consommation du poisson de pêche sportive selon les espèces et leur taille. Le nombre de repas est déterminé sur une base mensuelle en calculant qu'un repas équivaut à une portion de 230 grammes (8 onces avant la cuisson) de poisson d'eau douce pêché au Québec.

Les principaux facteurs pour déterminer le degré de contamination de la chair de poissons pêchés à un endroit donné sont l'espèce et la taille : petit, moyen et gros. Les recommandations contenues dans la couche de données tiennent compte de ces deux facteurs.

Les règles qui y sont présentées visent à mettre en garde contre les risques liés à la consommation de poisson à long terme. Elles concernent particulièrement les personnes qui ont l'habitude de consommer fréquemment du poisson. Elles sont valables en tout temps, sauf avis contraire des responsables de la santé publique de votre région.

Les règles de consommation sont indiquées seulement pour les espèces et les classes de tailles des poissons capturés à un site donné. Lorsqu'il n'y a pas d'indication pour la taille d'une espèce, la règle de consommation de l'espèce plus grande s'applique. S'il n'y a pas d'indication pour la taille plus grande ou si un site n'est pas indiqué dans la table, il faut alors se rapporter au tableau situé au bas de la page web suivante : À propos du Guide (gouv.qc.ca). On ne peut pas déterminer la règle de consommation d'une espèce de taille plus grande en prenant celle d'une plus petite, car la teneur en contaminants augmente généralement avec la taille des poissons.

Pour obtenir plus de renseignements sur la consommation de poisson de pêche sportive en eau, consulter l'adresse suivante : <u>Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce (gouv.qc.ca)</u>.

Référence à citer

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 2023. Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce, Québec, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement.

Données

Source: Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA), ministère de

l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des

Parcs (MELCCFP), Gouvernement du Québec, Québec.

Projection cartographique: Conique conforme de Lambert du Québec (EPSG:32198)

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Point

Etendue géographique : Le Québec

Fréquence de mise à jour

Annuelle, dernière mise à jour effectuée en juin 2023.

Informations descriptives

- STATION (alias Numéro de station) : Numéro de la station d'échantillonnage associé à la Banque de données sur la gualité du milieu aquatique (BQMA).
- PLAN_DEAU (alias Plan d'eau): Nom officiel du plan d'eau provenant de la banque de noms de lieux de la Commission de toponymie du Québec.
- SITE (alias Site): Précision sur l'emplacement de la station d'échantillonnage des poissons.
- LATITUDE (alias Latitude) : Latitude en degrés décimaux de la station.
- LONGITUDE (alias Longitude) : Longitude en degrés décimaux de la station
- BASSIN_N1 (alias Bassin versant primaire) : Nom du bassin versant de niveau 1 ou du territoire où se trouve la station.
- BASSIN_N2 (alias Bassin versant secondaire) : Nom du bassin versant de niveau 2 ou du territoire où se trouve la station.
- ZGIEBV (alias Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant) : Nom de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) où se trouve la station.
- ZGIESL (alias Zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent) : Nom de la zone de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent (ZGIESL) où se trouve la station.
- URL_REGLES (alias Règles de consommation du poisson) : Lien URL vers la fiche des recommandations de consommation des espèces de poisson à chaque site.

Table associée : Recommandations par espèce

- STATION (alias Numéro de station BQMA): Numéro de la station d'échantillonnage associé à la Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).
- ESPECE (alias Espèce de poisson) : Nom commun de l'espèce de poisson concerné par les recommandations de consommation.
- PETIT_HG (alias Petit Teneur en mercure (mg/kg)): Concentration moyenne de mercure (mg/kg) mesurée dans les poissons de petite taille.
- MOYEN_HG (alias Moyen Teneur en mercure (mg/kg)): Concentration moyenne de mercure (mg/kg) mesurée dans les poissons de moyenne taille.
- GRAND_HG (alias Grand Teneur en mercure (mg/kg)): Concentration moyenne de mercure (mg/kg) mesurée dans les poissons de grande taille.
- PETIT_NB_REPAS (alias Petit Repas par mois): Consommation recommandée par mois d'un poisson de petite taille pour une espèce donnée.
- MOYEN_NB_REPAS (alias Moyen Repas par mois): Consommation recommandée par mois d'un poisson de moyenne taille pour une espèce donnée.
- GRAND_NB_REPAS (alias Grand Repas par mois) : Consommation recommandée par mois d'un poisson de grande taille pour une espèce donnée.

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs

Québec & &

- CLASSE_PETIT (alias Taille d'un petit poisson): Fenêtre de tailles (cm) représentative d'un poisson de petite taille pour une espèce donnée.
- CLASSE_MOYEN (alias Taille d'un moyen poisson) : Fenêtre de tailles (cm) représentative d'un poisson de moyenne taille pour une espèce donnée.
- CLASSE_GRAND (alias Taille d'un grand poisson) : Fenêtre de tailles (cm) représentative d'un poisson de grande taille pour une espèce donnée.